

## Compte rendu de Conseil Municipal

### Séance du 13 janvier 2025

Nombre

de Membres en exercice

de Présents

date de la convocation : le 7 janvier 2025

de Votants

L'an deux mil vingt-cinq, le treize janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame PLÉVER Marie-Laure, Maire.

**Présents :** M. BOTTRAS Thierry, Mme BOURNEUF Maryline, Mme CHARTRAIN Catherine, Mme DUPONT Aurélie, M. FERRAND Jean-François, M. FROGER Jonathan, Mme GARNIER Janique, M. GODET Alain, M. GOHAUD Mathieu, Mme GOUHIER Renée, Mme GRIMAL BLOT Aline, Mme GRISON Colette, Mme JARRY Laëtitia, Mme JONNEAUX Carine, Mme LAMIER Françoise, M. LEBERT Thierry, M. LECESVE Loïc, M. LEMONNIER Thierry, Mme MAKRELOUFI Aline, M. MAUTIN Guillaume, M. PATAULT Laurent, Mme PLÉVER Marie-Laure, M. TORTEVOIS Jean-Louis, M. TOURNET Bernard, M. TRANSON Lionel et Mme VENARA Jacqueline.

**Absents ayant donné procuration :** M. BUNAS Christophe à M. BOTTRAS Thierry

**Secrétaire de Séance :** M. LECESVE Loïc

#### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 9 décembre 2024
- Fonctionnement :
  - o Désignation des délégués au SIAEP de la Région vive Parenté
  - o Convention partenariat Musée Mobile Centre Pompidou
  - o Convention PVe
- Finances
  - o Vente d'une benne
  - o Convention investissement durable 2022-2025 avec le Département
- Affaires et questions diverses

Mme le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Nathalie Courtan en tant que conseillère municipale puis installe Mme Colette Grison en tant que conseillère municipale.

Le compte rendu du conseil municipal du 9 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

## 1) Fonctionnement

### **DELIBERATION N°2025-1 DESIGNATION DES DELEGUES AU SIAEP DE LA REGION DE VIVE PARENCE**

*Suite à la fusion du syndicat d'eau de la Région Vive Parence et de Montfort le Gesnois au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Conseil Municipal doit désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants qui représenteront la Commune de Bonnétable au sein dudit nouveau syndicat d'eau.*

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne*

- Loïc LECESVE, Jean-Louis TORTEVOIS, Maryline BOURNEUF, Bernard TOURNET et Laurent PATAULT en tant que membres titulaires,*
- Thierry BOTTRAS, Jean-François FERRAND, Alain GODET, Aurélia DUPONT et Lionel TRANSON en tant que membres suppléants.*

### **DELIBERATION N°2025-2 CONVENTION PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LES AMIS DU MUMO – MUSEE MOBILE CENTRE POMPIDOU**

*Le MuMo (Musée Mobile) est le premier musée itinérant et gratuit d'art moderne et contemporain pour les enfants (et les plus grands !). Depuis 2011, ce camion-musée est allé à la rencontre de 250 000 visiteurs à travers 8 pays d'Europe et d'Afrique, habitants des zones rurales et périurbaines en priorité.*

*Du 19 janvier au 6 juin 2025, le MuMo x Centre Pompidou diffusera une exposition intitulée "En voyage", imaginée par le Centre Pompidou en ciblant prioritairement les zones rurales et périurbaines. Le passage du MuMo x Centre Pompidou est prévu à :*

- Bonnétable du Lundi 24 au Mardi 25 mars 2025*
- Mamers du Mercredi 26 au Vendredi 28 mars 2025*

*Le projet de la convention de partenariat avec l'association Les Amis du MuMo est joint en annexe.*

*Mme le Maire demande au conseil de se prononcer et de l'autoriser à signer la convention avec l'association Les Amis du MuMo.*

Mme le Maire précise que les classes concernées sont choisies par l'inspection académique.

Cette convention a été vue en conseil communautaire et a fait débat car d'autres communes auraient également aimé accueillir ce projet. Peut-être que la commune devra par la suite signer un avenant si les plannings étaient modifiés.

*Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la dite convention annexée à la présente.*

M. Bottras demande s'il y aura une ouverture tout public.

M. Lemonnier indique qu'en théorie oui, il y aura une ouverture tout public le mardi soir de 17h à 19h, sous réserve d'une modification du planning pour ouvrir à Marolles et Saint Cosme en Vairais.

### **DELIBERATION N°2025-3 CONVENTION PVe**

*Suite à la création du service de police municipale, il est nécessaire de signer une convention relative à la mise en place de la verbalisation électronique sur la Commune. Cette convention est signée entre la Préfecture et la Commune.*

*Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la dite convention annexée à la présente.*



## 2) Finances

### **DELIBERATION N°2025-4 VENTE D'UNE BENNE**

*Mme le Maire propose au conseil municipal de vendre une benne inutilisée.*

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à vendre à l'entreprise OSA basée à Parigné l'Evêque la benne inutilisée pour la somme de 600 euros.*

### **DELIBERATION N°2025-5 CONVENTION INVESTISSEMENT DURABLE 2022-2025 AVEC LE DEPARTEMENT**

*Dans le cadre du projet de rénovation du stade Nonna Debonne, la commune souhaite déposer une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du plan investissement durable 2022-2025.*

*Le conseil municipal ayant adopté le projet précité, décide de solliciter le concours du Département via l'investissement durable 2022-2025 d'un montant de 77 820 euros.*

*Le conseil, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention d'investissement durable 2022-2025 avec le Département pour le projet de rénovation du stade Nonna Debonne, telle qu'annexée à la présente.*

M. Bottras demande d'où en sont les demandes de financement. Mme le Maire indique qu'à ce jour nous n'atteignons pas les 50% mais que nous continuons nos recherches.

Le projet n'est malheureusement pas éligible aux aides Leader concernant les fonds européens.

Mme le Maire indique avoir rencontré Mme Nonna Debonne fin décembre avec Aurélia Dupont et un éducateur du club de foot. Ce fut un échange sympathique et le dossier pour le PSG est en cours. Elle souhaite nous aider dans notre demande de subvention.

## 3) Questions diverses

Mme le Maire demande s'il y a des questions concernant les décisions ci-dessous. Il n'y a aucune remarque.

### **TABLE DES DECISIONS 2024**

Date de la décision	N° de la décision	Intitulé	Attributaire	Montant HT
03/12/2024	DM 2024-410	Réfection d'un mur mitoyen - 100 rue de Rosay	Lochet Romain	6 328,52 €
06/12/2024	DM 2024-411	Remplacement de deux pneus du tractopelle et permutation des pneus du tracteur Claas	Lallemand Pneus	1 165,95 €
06/12/2024	DM 2024-412	Remplacement de deux pneus sur le véhicule Peugeot Boxer DF-154-TS et deux pneus sur le véhicule Renault Trafic 4083 XW 72	Lallemand Pneus	716,00 €
09/12/2024	DM 2024-413	Achat de panneaux "participation citoyenne"	Self Signal	166,07 €
09/12/2024	DM 2024-414	Achat de plaques en fonte pour la voirie	Frans Bonhomme	1 618,42 €
09/12/2024	DM 2024-415	Achat d'un regard pour la voirie	Frans Bonhomme	177,17 €



09/12/2024	DM 2024-416	Remplacement de pièces sur divers matériels de la cantine élémentaire	Axima Réfrigération	1 330,36 €
10/12/2024	DM 2024-417	Achat de deux ordinateurs portables pour le service technique	Delta Technologies	1 812,42 €
10/12/2024	DM 2024-418	Installation d'une seconde ligne téléphonique à l'accueil	Delta Technologies	812,20 €
10/12/2024	DM 2024-419	Achat de fournitures de plomberie pour l'ancienne caserne des pompiers	Téréva	30,23 €
10/12/2024	DM 2024-420	Achat de fournitures de plomberie pour les toilettes de la place Charles De Gaulle	Téréva	156,91 €
11/12/2024	DM 2024-421	Ajout d'une ligne téléphonique portable pour le policier municipal	SFR	291,60 €
11/12/2024	DM 2024-422	Achat de fournitures d'entretien	PHEM	2 073,40 €
11/12/2024	DM 2024-423	Achat de 4 gobos et de bâtons de cire	Sedi Equipement	678,50 €
11/12/2024	DM 2024-424	Travaux de maçonnerie pour le remplacement de fenêtres au gymnase	Sarthe Bâtiment Rénovation	4 802,00 €
11/12/2024	DM 2024-425	Travaux d'isolation du couloir des vestiaires du gymnase	LGD Rénov	1 631,76 €
11/12/2024	DM 2024-426	Remplacement des menuiseries dans le couloir des vestiaires du gymnase	Chedhomme	1 898,80 €
11/12/2024	DM 2024-427	Remplacement d'une fenêtre du local poterie de la maison des associations	Chedhomme	1 395,83 €
11/12/2024	DM 2024-428	Travaux de peinture dans le cabinet médical	Lecaille Nicolas	4 279,77
11/12/2024	DM 2024-429	Remplacement de fenêtres de la cantine élémentaire	Chedhomme	4 811,77 €
11/12/2024	DM 2024-430	Remplacement des fenêtres d'une classe du bâtiment A à l'école élémentaire	Chedhomme	3 977,40 €
11/12/2024	DM 2024-431	Remplacement de la porte du RASED	Chedhomme	1 046,67 €
11/12/2024	DM 2024-432	Remplacement de la porte du local 18 rue Joffre	Tostain	5 327,00 €
11/12/2024	DM 2024-433	Travaux de peinture dans le local 18 rue Joffre	Chéron Peinture et Décoration	4 942,89 €
11/12/2024	DM 2024-434	Remplacement d'une fenêtre du local 18 rue Joffre	Chedhomme	1 328,66 €
11/12/2024	DM 2024-435	Travaux de maçonnerie dans le local 18 rue Joffre	Bourgine Patrick	4 831,80 €
11/12/2024	DM 2024-436	Achat de fournitures de serrurerie pour l'école maternelle	Foussier	366,91 €
11/12/2024	DM 2024-437	Modification de la hauteur de la toiture de la scène de spectacle	Métallerie Odillard	2 100,00 €
12/12/2024	DM 2024-438	Achat d'une barre de maintien pour le trampoline de l'aire de jeux	Proludic	127,00 €
13/12/2024	DM 2024-439	Achat de colle pour le service technique	Zep	207,12 €
13/12/2024	DM 2024-440	Achat de vêtements de travail pour la cantine	Echoppe	202,90 €



16/12/2024	DM 2024-441	Achat de jeux pour le jardin public	Heblad	9 500,00 €
17/12/2024	DM 2024-442	Achat de 50 barrières	Mefran Collectivités	2 600,00 €
17/12/2024	DM 2024-443	Achat d'un compresseur pour les ateliers municipaux	Setin	229,89 €
17/12/2024	DM 2024-444	Travaux de busage des eaux pluviales - impasse de la Holière	Leduc	3 875,00 €
17/12/2024	DM 2024-445	Contrat de maintenance annuel pour la désinsectisation et la dératisation de la commune	DDDHS	1 100,00 €
18/12/2024	DM 2024-446	Travaux de remplacement d'un mitigeur collectif d'eau chaude à l'école élémentaire	Missenard Climatique	1 260,70 €
18/12/2024	DM 2024-447	Travaux de remplacement d'un servo-moteur vanne du chauffage de l'école élémentaire	Missenard Climatique	572,94 €
23/12/2024	DM 2024-448	Travaux sur le réseau informatique à l'école élémentaire - déplacement de la salle informatique	Delta Technologies	762,13 €
23/12/2024	DM 2024-449	Remplacement du canon et du mécanisme du batteur de la cantine	Axima Réfrigération	641,95 €
24/12/2024	DM 2024-450	Achat de fournitures pour travaux dans le local 18 rue Joffre	Districo	101,46 €
24/12/2024	DM 2024-451	Achat de fournitures pour travaux dans le local 18 rue Joffre	Bricoshop	26,96 €

M. Bottras demande ce qu'il va advenir des gravats et des barrières devant chez Ruel. C'est un domaine privé. La Commune va reprendre contact avec eux à ce sujet.

M. Bottras demande également si le dossier concernant le mur du château a avancé. Mme le Maire indique que ce sujet n'évolue pas et par conséquent celui de la réfection de la chaussée non plus. Il est rappelé que la rue du Maréchal Leclerc est départementale.

M. Bottras demande également ce qu'il advient du rapport d'expertise réalisé chez Mme Patry. La Commune attend le rapport prévu d'ici 10 jours.

Mme le Maire indique qu'une expertise avait lieu ce jour pour le mur rue Saint André de Gelly. Le dossier avance et une solution technique semble trouvée et approuvée par toutes les parties prenantes. C'est plutôt une bonne nouvelle pour l'école et les riverains qui subissent des préjudices depuis de longs mois (comme par exemple pour les poubelles).

Mme Gouhier demande des nouvelles du chemin du gage. Mme le Maire indique qu'elle ne pouvait pas être présente pour raison professionnelle mais pour autant le sujet reste important. Pour rappel, une visite était prévue la semaine dernière pour les conseillers municipaux. Des personnes non conviées se sont invitées à la visite. Mme le Maire regrette que ces personnes n'aient pas eu un comportement respectueux et constructif. Elle déplore également les attaques personnelles à l'égard de l'adjoint en charge du dossier lors de cette visite. Au vu de l'ampleur prise par ce dossier, il a été décidé de ne pas donner suite au projet.

Mme Gouhier souhaite lire un courrier au sujet de la forêt. Mme le Maire indique que ce sujet est désormais clos.

Mme le Maire donne lecture des prochaines manifestations sur la Commune :



- Théâtre « les tréteaux de Malestable » les 18 et 19/01
- Cinéma le 31/01 à la salle Mélusine

Mme le Maire remercie sincèrement toutes les personnes présentes aux vœux de la municipalité. Ce fut un moment sympathique avec le CMJ et les ambassadeurs.

Mme Dupont indique que l'Association du billard a chaleureusement remercié la commune lors de son assemblée générale pour la subvention exceptionnelle pour le renouvellement d'un billard.

M. Godet indique que la passerelle dans le jardin public rue de la prairie est actuellement en cours de construction.

Le diaporama des vœux est ensuite projeté à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

**Vu pour être affiché le 17/01/2025,  
A adopter au conseil municipal du 10/02/2025**

**Adoption du compte rendu lors du conseil municipal du 10/02/2025**

Le maire, Marie-Laure PLEVER

Le secrétaire de séance, Loic LECESVE

